

Résolution numéro ____-0610

MODIFICATION DU RÈGLEMENT 04-0310
DÉCRÉTANT UN EMPRUNT AFIN DE POURVOIR AU FINANCEMENT DES
TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE L'ÉDIFICE DE LA MRC

CONSIDÉRANT que le règlement 04-0310 décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux d'agrandissement et de réaménagement de l'édifice existant, l'achat de terrains et l'agrandissement du stationnement a été adopté le 16 mars dernier;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'annexer une estimation détaillée et signée des coûts et des plans d'arpentage afin de décrire les terrains à acquérir;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR _____
APPUYÉ PAR _____
ET RÉSOLU :

De modifier le règlement numéro 04-0310 intitulé « Règlement décrétant un emprunt afin de pourvoir au financement des travaux d'agrandissement de l'édifice de la MRC » de la façon suivante :

1. Remplacer l'annexe A préparé par l'architecte Yves Lussier, en date du 16 mars 2010, par le nouvel annexe A signé par Robert Desmarais daté du 15 avril 2010
2. Ajouter l'annexe B relatif aux plans d'arpentage des terrains à acheter et portant les numéros de lots suivants du cadastre du Québec :
 - a. 4 633 608 d'une superficie de 348,2 m²
 - b. 4 633 609 d'une superficie de 947,4 m²
 - c. 4 633 610 d'une superficie de 180,9 m²
 - d. 4 640 787 d'une superficie de 34,4 m²

AGRANDISSEMENT DE L'ÉDIFICE DE LA MRC

ANNEXE A

ESTIMATION DES COÛTS DÉTAILLÉS: RÈGLEMENT 04-0310

Travaux de construction pour l'agrandissement:

17100	Travaux d'agrandissement (2 700 pi. ² + 2 700 pi. ² + 2 700 pi. ²) x 135\$/pi ²	1 093 500
1000	Conditions générales	83 000
	Contingence, administration et profits	90 500
		1 267 000

Travaux de réaménagement dans la partie existante:

17200	Travaux majeurs de réaménagement intérieur (728 pi. ² + 1612 pi. ² + 980 pi. ²) x 75\$/pi ²	249 000
17300	Travaux mineurs de réaménagement intérieur (928 pi. ² + 3616 pi. ² + 4150 pi. ² + 3524 pi. ²) x 2,75 x 1,25\$/pi ²	42 000
		291 000

Aggrandissement et réfection du stationnement:

17600	Nouveau stationnement: asphalte 3 po. 23 400 pi. ² (2 600 v ³)	65 000
17650	Nouveau stationnement: infrastructure de fondation 23 400 pi. ² (2 600 v ³)	117 000
	Travaux de captage, de rétention et de filtration des eaux de pluie	58 000
		240 000

Aménagement extérieur:

17400	Nouvelle marquise (prix révisé) (17 pi. x 12 pi.)	45 000
17500	Nouvel aménagement paysager 1 660 pi. ²	24 900
		69 900

Acquisition de terrains:

30 000

Services professionnels:

architecte, ingénieurs, etc.	90 000
	90 000

Ameublement et équipements

50 000

Sous-total	2 037 900
TPS	101 895
TVQ	160 485
TOTAL	2 300 280

Attestation

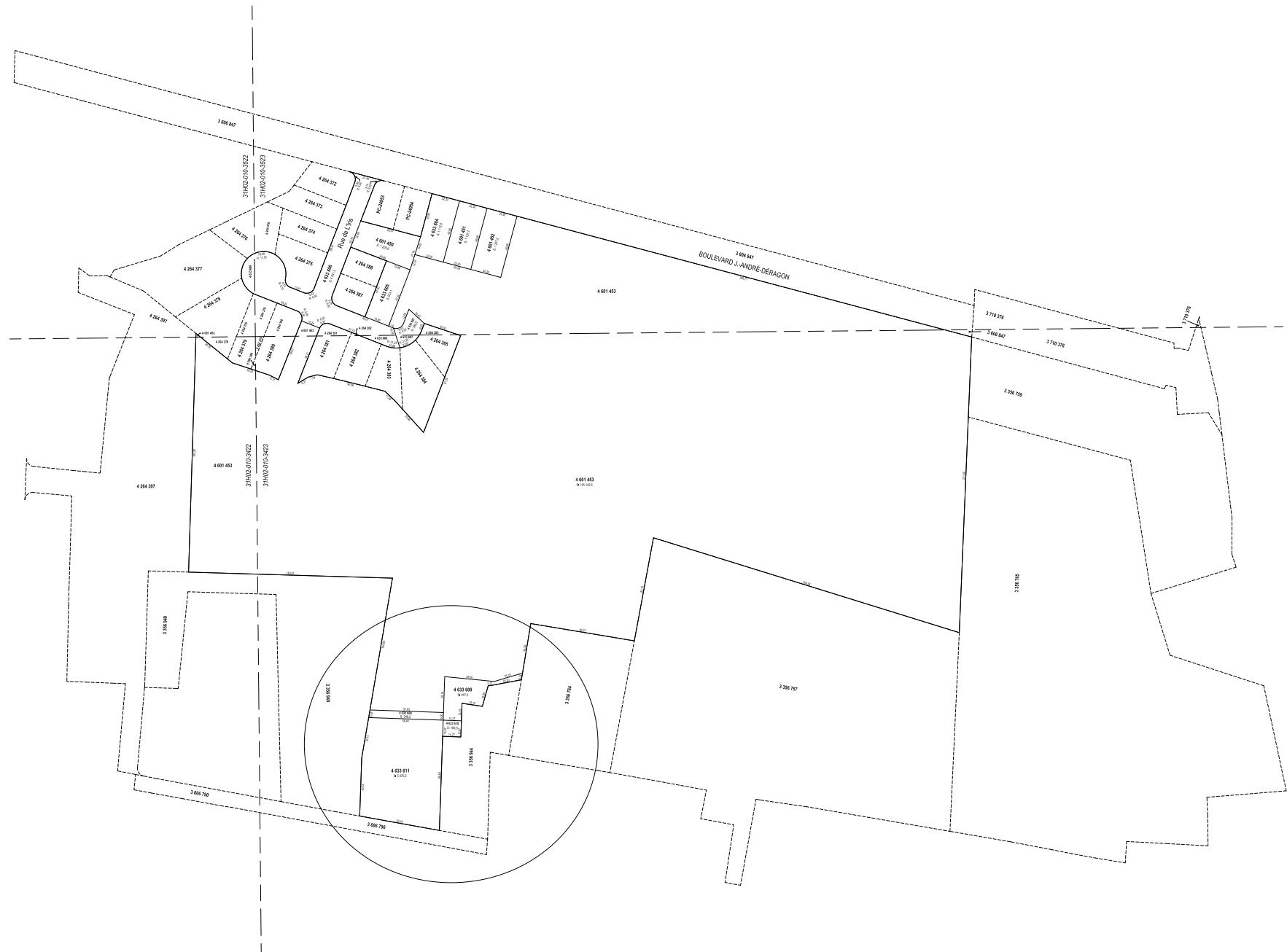


Robert Desmarais, directeur général

15 avril 2010

Date

Propriétaire(s)	Signataire(s)
Condominium Le Village Inc.	Condominium Le Village Inc.
Par: _____	Dirigeant/Président
Raymond Rodde	Par: _____
Rodde Raymond	Rodde Raymond



Un document joint consulté en plan cadastre.
Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.

Référence au(s) feuille(s) cartographique(s) 318024010-3422 318024010-3423 318024010-3424 318024010-3425	PROJECTION: UTM FUSEAU: 18 ÉCHELLE: 1:10 000
--	--

PLAN CADASTRAL PARCELLAIRE
CADASTRE DU QUÉBEC
Désignation foncière : 180-014
Municipalité(s) : Châteauguay (M.)

Fait conformément aux dispositions de l'article 3043, de la C.L.B.
Signé à Châteauguay le 22 mars 2010

Yves Robitaille
arpentier-géomètre Devoir AC : 4517

Ce plan cadastre est correct et conforme à la loi, le _____

Pour le ministre des Ressources naturelles

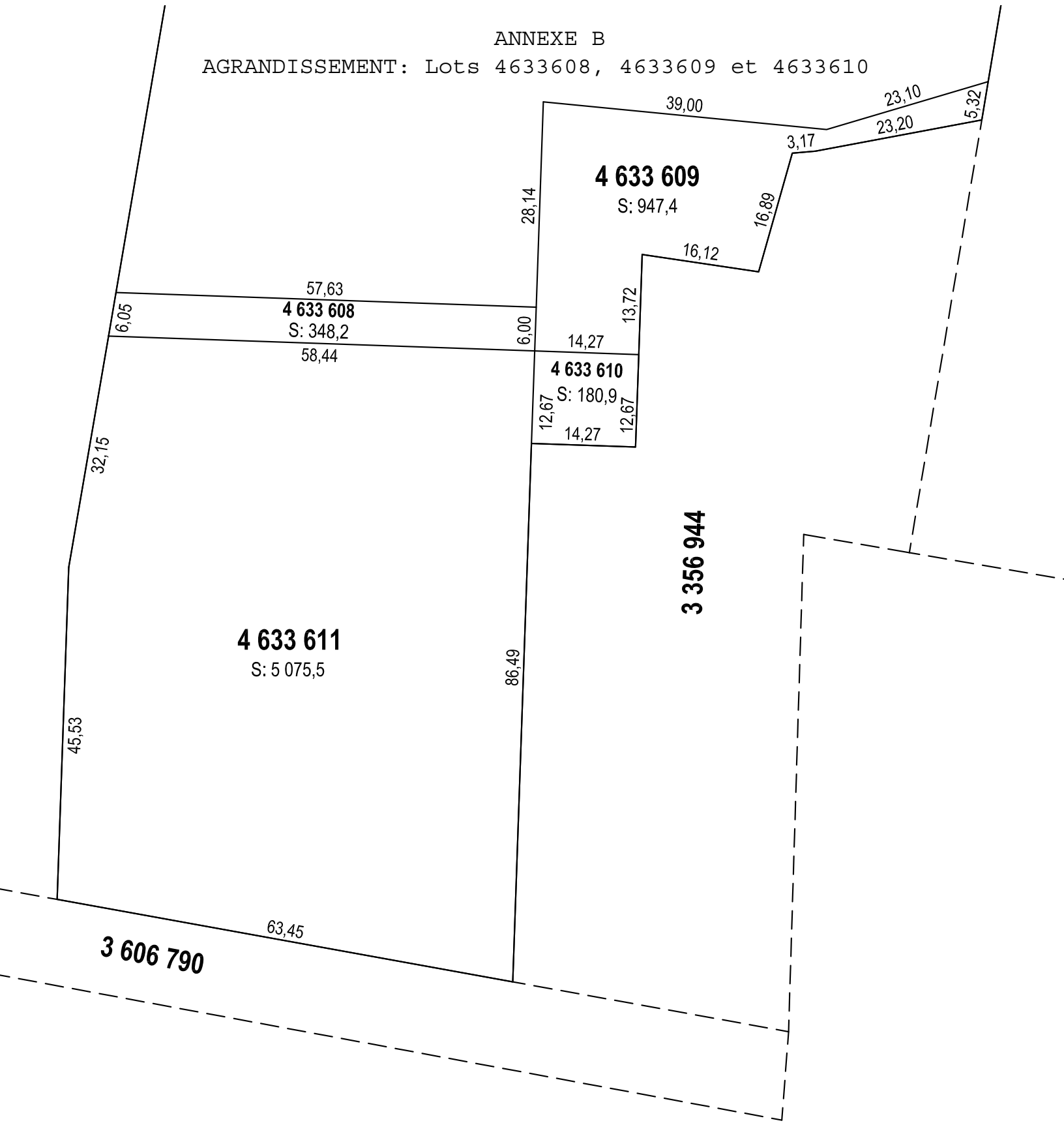
Ce plan cadastre est autorisé à être tiré des copies autorisées de ce document.

Copie authentique de l'original, le _____

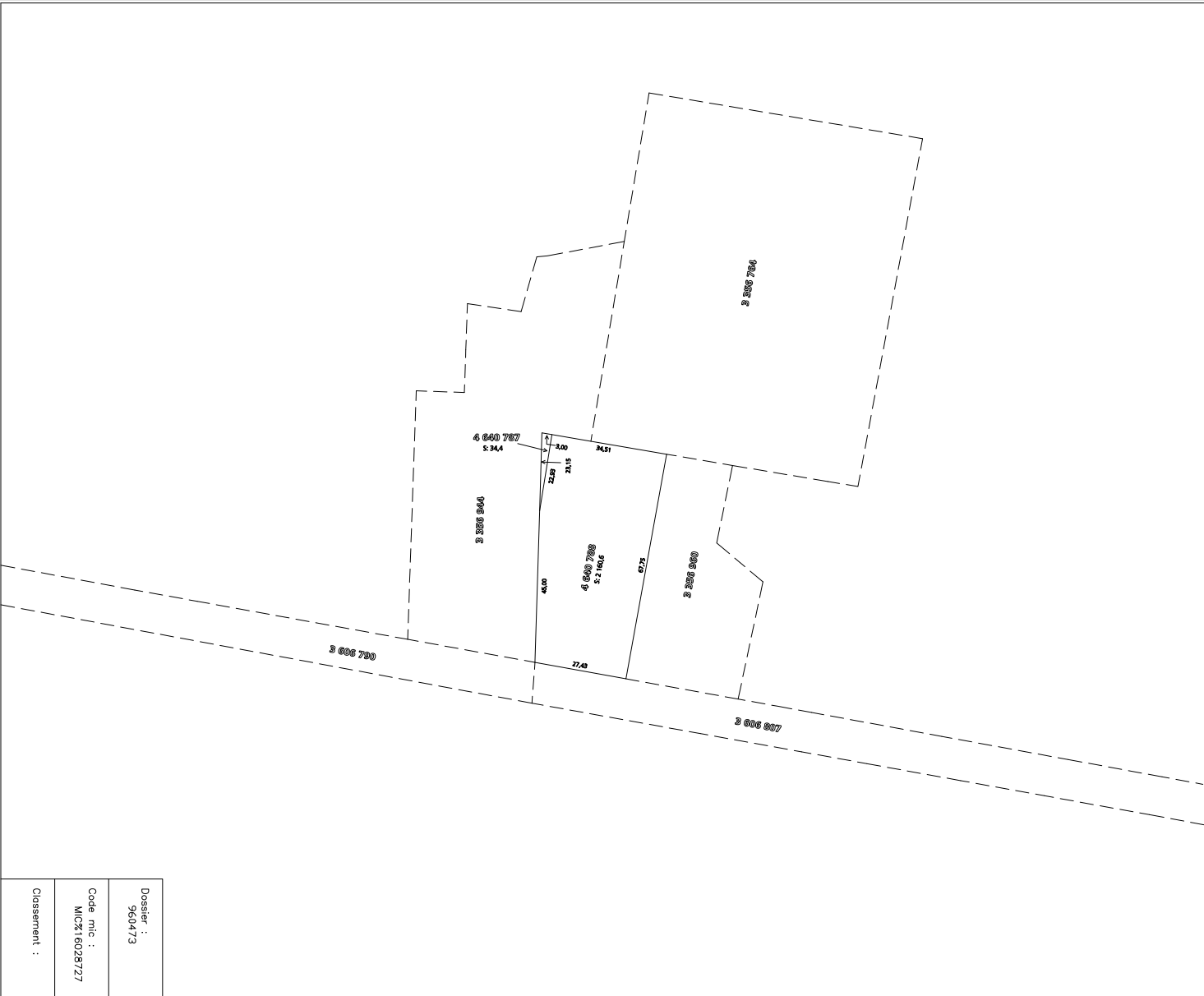
Pour le ministre des Ressources naturelles

ANNEXE B

AGRANDISSEMENT: Lots 4633608, 4633609 et 4633610



ANNEXE B: Plan global du lot 4 640 787



Propriétaire(s)	Signataire(s)
CAILLE, DANIELLE	_____
GAGNÉ, GERALD	_____

Un document joint complète ce plan cadastral.

Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.

Référence au(x) feuillet(s) cartographique(s) : 31H02-010-3423

Projection : MTM
FUSEAU : 8

ÉCHELLE : 1:1000

PLAN CADASTRAL PARCELLAIRE
CADASTRE DU QUÉBEC

Circonscription Foncière : Missisquoi
Municipalité(s) : Cowansville (Ville)

Fait conformément aux dispositions de l'article (des articles) 3043, al.1 C.c.Q.

Signé à Cowansville , le 31 mai 2010

Daniel Gélinas
arpenteur-géomètre

Minute : 570 Dossier : 09-01-11

Ce plan cadastral est correct et conforme à la loi, le _____

Pour le ministre des Ressources naturelles

Seul le ministère est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document.

Copie authentique de l'original, le _____

Pour le ministre des Ressources naturelles

Dossier : 960473
Code nrc : MIC216028727
Classement :

ANNEXE B: Agrandissement lot 4 640 / 787

4 640 787
S: 34,4

3 356 944

45,00

22,93

23,15

3,00

34,51

4 640 788
S: 2 160,6

